



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 septembre 2014

Avenir des 4 Vallées

Prolongation de la convention pour 18 ans et volonté de renforcer les collaborations

(IVS).- Le domaine skiable des 4 Vallées est reconduit. Un accord a été signé en ce sens par toutes les sociétés partenaires. Celles-ci s'engagent également à renforcer leur collaboration.

La médiation menée par le conseiller d'Etat Jacques Melly visant à trouver un arrangement entre les sociétés partenaires a abouti à la signature d'un accord entre toutes les sociétés.

Conscientes de l'importance de trouver une solution pour assurer l'exploitation de la destination 4 Vallées à l'aube de la prochaine saison d'hiver, les quatre sociétés partenaires Téléverbier, Télé-Nendaz, Télévevonnaz et Télé-Thyon ont décidé de prolonger la validité de la convention actuelle pour une durée de 18 années.

Les partenaires se sont en outre engagés par cet accord à renforcer leur collaboration. Les discussions se poursuivront ces prochains mois dans cette optique.

Note aux rédactions

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Jacques Melly - 079 559 66 90
Conseiller d'Etat et médiateur

Jean-Pierre Morand – 079 417 61 18
Président de Téléverbier

Philippe Lathion - 079 202 64 29
Président de Télé-Nendaz

Jean-Marie Fournier - 079 624 02 50
Administrateur délégué de Télévevonnaz

Narcisse Seppey - 079 241 78 43
Président de Télé-Thyon

